

## **Le 2 mars 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 2 mars 2015, de 20 h 00 à 21 h 15 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère  
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère  
Mme Hélène Dumont, absente  
M. Christian Lévesque, conseiller  
M. Réal Lévesque, conseiller  
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

048-2015

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2015
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 février 2015
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Présentation et adoption des États Financiers 2014
7. Adoption des États Financiers 2014 de la Régie Intermunicipale en service d'incendie
8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er mars 2015 pour la période de janvier et février 2015
9. Rapport de la Régie Intermunicipale du service des incendies
10. Rapport d'organismes
11. Renouvellement du contrat de voirie qui vient à échéance le 30 avril 2015
12. Demande d'aide financière au député Norbert Morin pour l'amélioration du réseau routier municipal
13. Résolution approuvant la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2015 à 2018
14. Reddition de compte 2014 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
  - Résolution pour compléter l'annexe A
  - Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B
15. Correspondance
16. Autres sujets
17. Période de questions
18. Clôture et levée de la séance

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015**

049-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 2 février 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

#### **4. Suivi du procès-verbal de la séance 2 février 2015**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 2 février 2015.

050-2015

#### **5. Approbation et autorisation des comptes à payer**

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 43 519,24 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

#### **6. Présentation et adoption des états financiers 2014**

Item reporté jusqu'à l'arrivée de Mme Valérie Mailloux représentante de la firme de Mallette.

#### **7. Adoption des États Financiers 2014 de la Régie Intermunicipale en service d'incendie**

CONSIDÉRANT

que la Municipalité a reçu les états financiers de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest pour la période se terminant le 31 décembre 2014;

M. Christian Lévesque représentant de la municipalité auprès de la Régie mentionne que la Régie a dégagée un surplus d'exercice de 24 084 \$ pour l'ensemble des municipalités qu'elle couvre. Le surplus dégagée pour les activités reliées à la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est de 4 275 \$.

051-2015

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest soit adopté.

#### **8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er mars 2015 pour la période de janvier et février 2015**

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 28 février 2015 à chacun des membres du Conseil.

#### **9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies**

M. Christian Lévesque informe le conseil que lors de la dernière réunion de la Régie, le rapport du schéma de couverture de risques pour les deux premières années, soit 2012 et 2013 a été présenté et adopté. Il reste à compléter le rapport de 2014 avec M. Christian Guay Chénard qui le soumettra à la Régie pour approbation et adoption.

Le prochain dossier sera de déploiement de force.

Les directeurs régionaux se sont rencontrés afin de statuer sur la demande fait par des pompiers de la province afin que ces derniers puissent utiliser un gyrophare vert lorsqu'ils sont appelés sur une intervention. La demande a été refusée par l'ensemble des directeurs régionaux.

#### **10. Rapport d'organismes**

**M. Réal Lévesque**, conseiller informe les membres du conseil que le conseiller informe les membres du conseil que *Les Services à la Famille de Saint-Denis* ont entrepris les démarches afin de changer une fenêtre. Cet entretien requiert les services d'un architecte et d'un ingénieur puisqu'il s'agit d'un édifice public. Le 7 mars prochain une activité de financement, soit le souper de la femme se tiendra au Complexe municipal.

**Mme Annick Mercier**, conseillère informe les membres du conseil qu'un comité a été formé afin de restaurer le Parc École.

**M. Christian Lévesque**, conseiller informe les membres du conseil que le Comité de développement a tenu son assemblée générale pendant laquelle la présidente Mme Sylvie Lévesque a remis sa démission. Un nouveau membre s'est ajoutée, il s'agit de Mme Manon Falardeau.

Mme Marie-Jo Couturier a présenté le plan de développement. Elle a mentionné que des statistiques ont été réalisées sur l'indice de bénévoles dans les municipalités et Saint-Denis-De La Bouteillerie a reçu un très bon taux de participation bénévole.

#### **11. Renouvellement du contrat de voirie qui vient à échéance le 30 avril 2015**

Le contrat de voirie de Ferme Pierre Garon, représenté par M. Pierre Garon, venant à échéance le 30 avril 2015, celui-ci devra présenter une nouvelle offre de service à la municipalité. Cette nouvelle offre devra parvenir au bureau municipal pour la prochaine séance de travail prévue fin mars.

#### **12. Demande d'aide financière au député Norbert Morin pour l'amélioration du réseau routier municipal**

CONSIDÉRANT QUE	la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie possède un réseau routier long de plusieurs kilomètres;
CONSIDÉRANT QUE	le réseau routier se détériore à chaque année à cause du gel et du dégel;
CONSIDÉRANT QUE	l'endommagement des rues et des routes secondaires de la municipalité est dû à la circulation de véhicules qui font partie du profil économique de Saint-Denis (véhicules agricoles, véhicules lourds);
CONSIDÉRANT QUE	la municipalité a pour premier souci le bien-être de ses citoyens et que ce bien-être passe par la qualité des rues et des routes;
CONSIDÉRANT QU'	effectuer des travaux de réparations et d'entretien en 2015 devient un investissement obligatoire et de plus en plus onéreux;
CONSIDÉRANT QUE	la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est une très petite municipalité et que la population a droit aux mêmes services que les grandes municipalités;
CONSIDÉRANT QUE	les secteurs municipaux visés en asphaltage et autres travaux nécessiteront des travaux majeurs;
CONSIDÉRANT QUE	la municipalité évalue ces travaux à plus de 45 000 \$;

052-2015

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de faire une demande d'aide financière à M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud. Ladite subvention permettrait à la municipalité d'effectuer une partie importante des travaux mentionnés en annexe.

**13. Résolution approuvant la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2015 à 2018**

- ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- EN CONSÉQUENCE,  
053-2015 il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que :
- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
  - la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
  - la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
  - la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
  - la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

***Adoptée à l'unanimité ce 2<sup>ème</sup> jour de mars 2015***

**14. Reddition de compte 2014 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local**

**14.1 Résolution pour compléter l'annexe A**

- CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des sommes d'argent totalisant 37,753 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année civile 2014;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter l'Annexe A qui décrit et confirme les interventions sur le réseau routier de la Municipalité;
- 054-2015
- Il est proposé par Mme Annick Mercier
- Appuyé par M. Réal Lévesque
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil confirme que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif

des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme et autorise la directrice générale à compléter l'Annexe A.

#### **14.2 Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B**

- CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une reddition de compte dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année 2014;
- CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe doit produire et transmettre au Ministère des Transports le rapport de vérification de la reddition de compte en l'occurrence l'Annexe B;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a recours aux services de la firme comptable Mallette depuis plusieurs années et que, par le fait même, cette firme connaît parfaitement les données comptables de la Municipalité;
- 055-2015
- Il est proposé par M. Denis Moreau  
Appuyé par M. Christian Lévesque
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal mandate la firme comptable Mallette pour produire et déposer le rapport du vérificateur auprès du Ministère.

### **15. Correspondance**

#### **15.1 MDDELCC**

*Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.*

Celle-ci définit des règles de gouvernance de l'eau.

L'OBV, en concertation avec divers intervenants ont le mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau, identifie les principales problématiques affectant, la qualité, la quantité et les usages de l'eau et propose des actions à mettre en œuvre.

Le PDE peut être consulté sur le site Internet de l'OBV à;

[www.obakir.qc.ca](http://www.obakir.qc.ca).

#### **15.2 Les Services à la Famille de St-Denis**

Remerciements aux membres du conseil pour la contribution financière de 2014.

#### **15.3 Symposium de peinture du Kamouraska**

***Résolution d'appui au Symposium dans sa demande d'aide financière au FDMK***

- ATTENDU QUE pour l'année 2015, la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie entend soutenir l'activité du *Symposium de peinture du Kamouraska* sur son territoire du 14 juillet au 19 juillet 2015;

- ATTENDU QUE la municipalité s'engage à verser sous différentes formes, une somme de 1000 \$ pour l'activité susmentionnée;

- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Christian Lévesque  
056-2015

Appuyé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accepte de contribuer financièrement, comme par les années passées, au soutien du Symposium de peinture du Kamouraska.

### **6. Présentation et adoption des états financiers 2014**

Mme Valérie Mailloux présente le rapport du vérificateur et les États Financiers de l'exercice 2014 de la municipalité et donne toutes les informations nécessaires aux questions posées.

057-2015

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter lesdits États Financiers tels que présentés et d'autoriser Mme Anne Desjardins, secrétaire-trésorière, à signer les attestations requises.

**15.4 Vie-Active St-Denis**

Les participants aux activités de vie-active remercient la municipalité d'accompagner leurs efforts.

**15.5 La Société d'agriculture du comté de Kamouraska**

***Publicité bottin 2015***

CONSIDÉRANT QUE

suite à une demande de La Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska pour une publicité de la municipalité pour la réalisation du programme de leur exposition 2015;

058-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement d'une somme de 75,00\$ avant taxes, à La Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska pour une publicité d'un quart de page de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie dans le programme de leur exposition 2015.

**15.6 Ville Bois des Filion**

***Résolution d'appui à la Société canadienne du cancer pour décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille***

Avril est le Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE

le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE

la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE

grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE

nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE

près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE

les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE

le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE

la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

059-2015

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Hélène Dumais

APPUYÉ PAR M. Denis Moreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

### **15.7 Rendez-vous de l'innovation bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent**

- CONSIDÉRANT QUE le 3 et 4 mars 2015 se tiendra cet activité et que toutes les municipalités du Kamouraska sont invitées à y participer;
- CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera sous la présidence d'honneur de Monsieur Pierre Talbot, vice-président innovation en recherche et développement chez Premier Tech ainsi que Monsieur Vallier Robert, président du Domaine Acer d'Auclair;
- CONSIDÉRANT QUE l'activité a pour but de mettre en valeur les réussites innovantes au Bas-Saint-Laurent, à diffuser et partager les expertises, à prendre connaissance des besoins en matières d'innovation bioalimentaire, permettre l'établissement de partenariat régionaux et promouvoir le secteur bioalimentaire et ses produits et services, etc...
- EN CONSÉQUENCE  
060-2015 il est proposé par M. Christian Lévesque
- Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un représentant municipal dont M. Jean Dallaire, maire participe à cette rencontre et que la municipalité défraie le coût d'inscription de 115 \$.

### **16. Autres sujets**

Anne Desjardins, Directrice générale informe les membres du conseil que :

1. une rencontre a eu lieu la semaine dernière concernant des changements à la Loi sur les installations de prélèvement d'eau ainsi que des modifications apportées au Q2r22 sur les installations septiques des résidences.  
Ces modifications nous amèneront à apporter des changements à la réglementation sur les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'exiger un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau.

M. Christian Lévesque, conseiller donne avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce conseil un règlement afin de modifier le règlement sur les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'exiger un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau sera présenté pour adoption.

2. Une offre de prix pour l'achat de chaise empilable et des tables type bistro lui a été envoyée. Coût : 853\$ + taxes, incluant 4 tables, 16 chaises et frais de transport et manutention.

CONSIDÉRANT QU' il serait important de remplacer les chaises du local, mezzanine  
061-2015 puisque celles-ci sont très abîmées;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte que la directrice générale procède à l'achat de 4 tables bistro ronde ainsi que 16 chaises empilables auprès de Alpha Tabco inc. pour un montant total de 980,74 incluant taxes, transport et manutention.

3. Offre de service de 9157-0044 Québec inc. Camionnage Alain Benoît pour la vidange de la fosse septique du Complexe municipal. Coût : 1 125 \$ + taxes par vidange complète pour l'année 2015 et jusqu'au 30 mars 2016.

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9157-0044 Québec inc. Camionnage Alain Benoît offre de faire les vidanges complètes de la fosse du Complexe municipal  
062-2015 au même prix qu'en 2014;

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre et de conclure le contrat de vidanges de la fosse du complexe municipal pour l'année 2015 et jusqu'au 30 mars 2016 à la firme 9157-0044 Québec inc. Camionnage Alain Benoît pour un montant de 1 125 \$ avant taxes par vidange complète.

CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QU'  
063-2015

4. Défi têtes-rasées  
Mme Sophie Gendron sera participante au défi têtes-rasées;  
les membres du conseil considèrent la cause très importante;  
il est important de continuer de contribuer à faire avancer la recherche et offrir un soutien aux personnes touchées par le cancer;  
Il est proposé par M. Réal Lévesque  
Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un don de 100 \$ soit fait à LEUCAN afin de soutenir la cause.

CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QUE  
064-2015  
EN CONSÉQUENCE

5. *Soumission Jalbertech pour l'achat de 14 luminaires 5984 \$ + taxes.*  
la municipalité a depuis plusieurs années des demandes afin de rendre plus sécuritaire la rue Raymond entre-autre pour les marcheurs;  
la municipalité a la possibilité d'inclure dans sa programmation des travaux au niveau de la TECQ 2015-2018 ce type de projet;  
la municipalité a reçu une offre de Jalbertech inc pour la préparation et l'achat de quatorze (14) luminaires DEL;  
ces installations sont éligibles à une aide financière d'Hydro Québec de l'ordre de 60\$ par luminaires;  
il est proposé par M. Réal Lévesque  
Et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de quatorze (14) luminaires auprès de Jalbertech inc. pour un montant total de 5 984 \$ plus taxes.

*Achat éligible à la TECQ 2015-2018*

CONSIDÉRANT QUE  
CONSIDÉRANT QUE  
EN CONSÉQUENCE,  
065-2015

6. *Frais Hydro Québec pour le raccordement de 14 luminaires sur la rue Raymond; 2377 \$ + taxes.*  
Hydro Québec offre un programme d'appui financier pour un montant de soixante dollars (60 \$) par luminaire pour l'installation de nouveaux luminaires;  
ledit programme prend fin le 31 mars 2015;  
il est proposé par Mme Annick Mercier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents de :  
procéder à la demande d'appui financier auprès d'Hydro Québec pour un montant de soixante dollars (60) \$ par luminaire pour quatorze (14) luminaires :  
autoriser les frais d'installation des quatorze (14) luminaires sur la rue Raymond au coût de cent quarante-quatre dollars (144 \$) par luminaire et un frais de raccordement de trois cent soixante et un dollars (361\$) pour l'ensemble des luminaires.

*Éligible à la TECQ 2015-2018*



066-2015

7. Invitation à la présentation de *l'Étude sur l'attraction, la rétention et la mobilisation* vers l'emploi des travailleurs dans la région du Bas-Saint-Laurent.

MM. Christian Lévesque et Réal Lévesque ont manifesté leur désir d'y assister. La municipalité procèdera à leur inscription.

Mme Annick Mercier propose,

Qu'une lettre de remerciements soit envoyée au Comité de développement de Saint-Denis-De La Bouteillerie qui s'est occupé du souper du vendredi 13 février lors duquel un choral de France était accueilli par des représentants de la municipalité, des représentants d'organismes de Saint-Denis en collaboration avec des représentants du Camp musical de Saint-Alexandre.

M. Jean Dallaire, informe l'assistance et les membres du conseil qu'il a assisté à une rencontre lors de laquelle a eu lieu le lancement du guide d'accompagnement sur les *Transformations de bâtiments religieux* ».

#### 17. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

#### 18. Clôture et levée de la séance

067-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 15.

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
M. Jean Dallaire, Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Desjardins, Directrice-générale  
et secrétaire trésorière



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Bouteillerie

#### LISTE DES COMPTES À PAYER

ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC	50,00 \$
ANNE DESJARDINS	557,70 \$
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC	45,00 \$
BUREAU EN GROS	36,28 \$
BUREAUTIQUE COTE-SUD INC	582,42 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT	646,73 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	574,88 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	325,40 \$
EAU LIMPIDE	49,50 \$
ÉBÉNISTERIE MARIO MASSÉ INC	23,00 \$
FERME PIERRE GARON	2 059,96 \$
G.LEMIEUX ET FILS INC	291,63 \$
GROUPE CCL	409,15 \$
GROUPE DYNACO	253,88 \$

MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	18,51 \$
MRC DE KAMOURASKA	4 665,44 \$
NETTOYEUR DAOUST FORGET	73,30 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 606,92 \$
SANDRA SIMARD	8,82 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	188,57 \$
SERVLINKS COMMUNICATION	18,68 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 688,72 \$
UNITÉ DOMRÉMY DE VILLE DE SAINT-PASCAL INC	50,00 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>
	29 224,49 \$

**PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE FÉVRIER 2015**

SALAIRES (FÉVRIER 2015)	4 415,42 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (FÉVRIER 2015)	1 466,58 \$
CONCIERGERIE	1 510,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	135,64 \$
VIDÉOTRON	148,61 \$
HYDRO-QUÉBEC	6 526,75 \$
FRAIS BANCAIRE	91,75 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>
	14 294,75 \$
	<b>GRAND-TOTAL</b>
	<u>43 519,24 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2015 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 2 mars 2015

Annexe

Résolution

050-2015